

Rencontres parlementaires
sur les Systèmes
d'information de santé

MERCREDI 12 OCTOBRE 2011
MAISON DE LA CHIMIE

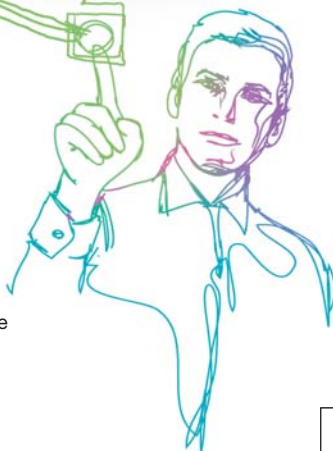


HÔPITAL CONNECTÉ, MÉDECINE EN RÉSEAU :

Peut-on rendre la “e-santé” acceptable et fiable pour le citoyen ?



Connexion



Organisées et présidées par

Jean-Pierre DOOR

député du Loiret, secrétaire
de la Commission des affaires sociales

Pierre LASBORDES

Député de l'Essonne
Vice-président de l'Office parlementaire
d'évaluation des choix scientifiques
et technologiques

Sous le haut patronage de

Éric BESSON

Ministre chargé de l'Industrie,
de l'Énergie et de l'Économie numérique

Sous le haut patronage et en présence de

Nora BERRA

Secrétaire d'État auprès du ministre
du Travail, de l'Emploi et de la Santé,
chargée de la Santé

En association avec

LESISS



08H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09H15 OUVERTURE DES RENCONTRES

Jean-Pierre DOOR, député du Loiret, secrétaire de la Commission des affaires sociales
Pierre LASBORDES, député de l'Essonne, vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

09H30 OUVERTURE DES TRAVAUX

Nora BERRA, secrétaire d'État auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, chargée de la Santé

09H45 TABLE RONDE I

L'e-santé et la performance des organisations de soins : quelles orientations pour quelles transformations ?

- Quels bénéfices attendus des nouvelles politiques publiques de modernisation de notre système de santé ?
- Programme "Hôpital Numérique", Observatoire des systèmes hospitaliers d'information, quelles stratégies de développement des systèmes d'information de santé ?
- Décloisonnement de notre système de santé et interopérabilité des systèmes d'information de santé, quelles avancées ?
- L'e-santé peut-elle améliorer la qualité de vie des patients tout en rationalisant le coût des soins personnels, sociaux et financiers ?
- Quelle place pour la télémédecine dans l'offre de soins ? Dans quelle mesure peut-elle contribuer au decloisonnement entre hôpital, ville et domicile du patient ?
- La télémédecine comme moyen de développer la médecine ambulatoire ? Quelle tarification des actes ? Quel impact sur l'organisation et le fonctionnement des établissements de santé ? De quelles pratiques européennes et internationales s'inspirer ?
- Des inégalités sociales aux inégalités géographiques, comment l'e-santé peut-elle être une solution pour réduire la fracture sanitaire ?

Président

Jean-Pierre DOOR, député du Loiret, secrétaire de la Commission des affaires sociales

Introduction

Dr Michel CHASSANG, président, Confédération des syndicats médicaux français
Philippe TISSERAND, président, Fédération nationale des infirmiers

Intervenants

Christian ANASTASY, directeur général, Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé

Hicham BELKASSEM TEMSAMANI, chef de marché Santé, CISCO France

Daniel LENOIR, directeur, Agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais

Jacques LUCAS, vice-président chargé des Systèmes d'information en santé, Conseil national de l'ordre des médecins

Alain MEUNIER, président de la commission systèmes d'information, Conférence des directeurs généraux de CHU, directeur général et président du directoire du CHU de Clermont-Ferrand
Didier ROBIN, président, Club des acteurs de la télémédecine, directeur du Service de psychiatrie de l'Établissement public de santé mentale du Morbihan

Frédéric VALLETOUX, président, Fédération hospitalière de France, Conseiller régional d'Île-de-France, maire de Fontainebleau

Jean-Jacques ZAMBROWSKI, économiste de la Santé, Université Paris Descartes

12h00 CLÔTURE DE LA TABLE RONDE

Annie PODEUR, directrice générale de l'Offre de soins, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

12H15 CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

Jean-Yves GRALL, directeur général de la Santé, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

12H30 **DÉJEUNER** autour de **Ghislaine ALAJOUANINE**, membre correspondant de l'Institut de France, présidente du Haut conseil de la Télésanté / E-Santé

14H15 **TABLE RONDE II**

E-santé, confiance et innovations, quelle gouvernance des technologies de santé ?

- Le DMP dans la vie quotidienne des Français et des professionnels de santé, quels bénéfices attendus ? Dans quelle mesure permettra-t-il une meilleure gouvernance des systèmes d'information ainsi qu'une meilleure sécurisation des données de santé ?
- Comment les innovations technologiques (dossiers communicants, messageries, annuaires, référentiels) peuvent-elles améliorer la qualité de la prise en charge globale des patients ainsi que les suivis pluri disciplinaires ?
- Dématérialisation, authentification et signature électronique en pratique, quelles avancées ?
- Cybercriminalité à l'hôpital : comment anticiper et contrer les hackers de demain ?
- Quel cadre juridique pour l'hébergement agréé des données de santé ?
- Comment éviter les accidents technologiques ? Quels mécanismes de gestion de crise ? Comment garantir la sécurité des outils technologiques et assurer la continuité des services en cas de dysfonctionnement ?

Président

Pierre LASBORDES, député de l'Essonne, vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

Introduction

Jean-Michel BILLAUT, président fondateur, Atelier de BNP Paribas

Denis RICHARD, directeur du service de la maîtrise d'ouvrage informatique, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

Intervenants

Patrice CRISTOFINI, vice-président Alliance and Strategic Partnerships, Orange Healthcare

Christophe GAUTIER, vice-président en charge du métier et du débat public, Association des directeurs d'hôpital et directeur du Centre hospitalier de Pau

Yannick MOTEL, délégué général, Les entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux

Jean-Yves ROBIN, directeur, Agence nationale des systèmes d'information partagés de santé

Pierre SIMON, président, Association nationale de télémedecine

16H45 **CLÔTURE DES RENCONTRES**

Jean-Pierre DOOR, député du Loiret, secrétaire de la Commission des affaires sociales

Pierre LASBORDES, député de l'Essonne, vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques



Informations pratiques

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes ayant retourné impérativement le coupon-réponse avant le

Jeudi 6 octobre 2011

à M&M Conseil • 41-43 rue Saint Dominique • 75007 Paris

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 150 premières réponses parvenues dans les délais.

Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum ait été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.

Tout désistement au déjeuner n'ayant pas été signalé par écrit huit jours avant la date du colloque ne pourra être remboursé.

LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
RER C : Invalides
Métro : Invalides - Assemblée nationale
Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
Parking : Invalides

LIEU DU DEJEUNER

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais dus et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

M&M

Cabinet M&M Conseil
41-43 rue Saint Dominique • 75007 Paris
Tél. : 01 44 18 64 62 • Fax : 01 44 18 64 61
Contact inscriptions : Corine BONA - inscription@mmconseil.com

En partenariat avec



En association avec





COUPON-RÉPONSE

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

RÈGLEMENT : ☐ Chèque (à l'ordre de M&M Conseil)
☐ Virement

Cachet et signature

Coupon-réponse à adresser avant le **jeudi 6 octobre 2011**
par fax ou par courrier, à :

M&M

41-43 rue Saint Dominique - 75007 Paris
Tél. : 01 44 18 64 62
Fax : 01 44 18 64 61
inscription@mmconseil.com